

REBECQ À LA UNE

LE MOT DU DÉPUTÉ-BOURGEMESTRE

C'est un triste mois pour la démocratie. Un triste mois pour la paix. Les attentats de Paris ont bouleversé les consciences, tant de vies innocentes fauchées en plein vol sur l'autel de la haine... Une pensée pour les victimes de la folie humaine, partout dans le monde et parfois si près de nous.



Le manque de logements accessibles est une constante dans nos villages ruraux voisins de la capitale. Les Communes n'ont malheureusement que peu de leviers pour agir sur la diminution des prix, ou le nombre de logements. De plus en plus souvent, nos jeunes sont contraints de s'exiler dans des communes hennuyères pour trouver des loyers plus adaptés à leurs revenus.

Pour lutter contre ce phénomène, nous avons décidé à Rebecq de mettre en œuvre un projet de création de logements, grâce à la réaffectation de l'ancienne Maison communale, du petit parc attenant et du dépôt communal. C'est un projet d'envergure que nous entendons mener à bien, étape par étape, pour revitaliser le centre du village. Soucieux de vos avis et de votre participation, nous vous proposons **dans ce numéro une grande enquête** et nous espérons que vous serez nombreux à prendre le temps d'y répondre et de nous donner votre avis, afin de participer à la réflexion en cours sur l'avenir de cet endroit mythique de notre patrimoine.

Au nom du Collège et du Conseil communal, je vous présente pour l'année à venir, tous mes vœux de santé, joie et bonheur, entourés des personnes qui vous sont chères. Que 2016 soit à la hauteur de vos attentes.

Dimitri Legasse

BUDGET 2016

TOUS LES CHIFFRES

NOTRE DOSSIER

LES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

NOTRE GRANDE ENQUÊTE

**La revitalisation
du centre**

**«Senne
et Carrières»**

LE JOURNAL DU CENTRE CULTUREL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 AOÛT

Monsieur Dimitri Legasse informe les membres du Conseil :

- une pollution aux hydrocarbures a eu lieu à Bierghes (Chaussée Maieur Habils) durant l'été ; le dossier est en cours de traitement ;
- un accident de vélo est survenu rue du Pont, les services communaux recherchent l'impétrant responsable de l'ouverture de voirie ayant provoqué un affaissement de la route à cet endroit ;
- des travaux de réfection de la cour de l'école du Montgras sont en cours, ils devraient être terminés pour la rentrée scolaire ;
- Belgacom effectue des travaux à la Rue de Saintes, l'arrêté d'autorisation du Bourgmestre prévoit une autorisation valide jusque fin août 2015 ;
- des travaux ont été réalisés à la Rue de Rebecq, la réfection du casse-vitesse est achevée ; il y a eu quelques embarras de circulation lors de ces travaux, l'entrepreneur travaillant sur une portion de voirie pour laquelle il n'avait pas d'autorisation.

A l'unanimité, le Conseil approuve la convention d'accompagnement entre la Fondation Rurale de Wallonie et la Commune de Rebecq en vue de mener une opération de développement rural pour la Commune de Rebecq et le cahier des charges du marché « Désignation d'un auteur de projet pour l'élaboration d'un **Programme Communal de Développement Rural** » (montant estimé 49.586,78 € HTVA).

A l'unanimité, le Conseil approuve le projet de **contrat de supracommunauté** arrêté par « le Conseil 27+1 » lors de sa séance du 27 mai 2015.

A l'unanimité, le Conseil approuve les délibérations du **Conseil de l'action sociale** du 24 juin 2015 relatives à l'implication de l'arrêt de la Cour constitutionnelle sur l'échelle de traitement du Directeur général et sur l'échelle de traitement du Directeur financier, ainsi que celle relative à la mise à jour du Règlement de travail.

Le Conseil prend connaissance de l'élection de M. Ernest Seutin et Axel Demol en qualité, respectivement, de président et de secrétaire du conseil de Fabrique d'Eglise Saints Pierre et Martin, de l'élection de M. Axel Demol en qualité de membre du conseil de Fabrique (petite moitié), et de l'élection de M. Ernest Seutin, Michel Tondeur et Axel Demol en qualité,

respectivement, de président, de trésorier et de secrétaire du bureau des marguilliers de ladite Fabrique.

Par 16 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil approuve moyennant rectifications le budget 2016 de la Fabrique d'église Saint-Fiacre.

Par 16 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le budget 2016 de la Fabrique d'église Saint-Géry.

A l'unanimité, le Conseil décide de souscrire à l'augmentation de capital par l'apport en nature des parts qu'elle détient en **Ores Assets**, de garder le statut d'associé et donc de conserver une part d'Ores Assets.

A l'unanimité, le Conseil donne son accord de principe d'autoriser le Collège à effectuer le **remplacement des abribus endommagés** non susceptibles d'être réparés par simple bon de commande auprès des TEC et ce jusqu'à la fin de la législature 2012-2018.

A l'unanimité, le Conseil approuve les **marchés suivants** :

- Acquisition de 5 armoires de rangement pour l'ATL de l'Ecole communale de Bierghes (1.800 € TVAC)
- Réfection de portions de voiries hydrocarboné 2015/2 (49.586,77 € HTVA)

- Mur du cimetière, démolition (10.000 € HTVA)
- Cimetière de Rebecq, restauration des maçonneries des morgues (15.000 € HTVA)
- Cimetière de Rebecq, renouvellement des toitures des deux morgues (9.000 € HTVA)
- Traitements des déchets communaux 2015-2016-2017 (148.760,28 € HTVA)
- Réaménagement de parterres (16.528,93 € HTVA)
- Acquisition d'un serveur informatique pour l'Administration

A l'unanimité, le Conseil modifie les délibérations du Conseil communal du 18 décembre 2013 fixant l'échelle de traitement du Directeur général et du Directeur financier.

Par 11 OUI et 7 ABSTENTIONS, le Conseil approuve la **seconde modification budgétaire** communale 2015.

Le Conseil prend connaissance du procès-verbal de vérification de l'encaisse du Directeur financier à la date du 30 juin 2015.

Le Conseil décide de mettre sur pied une commission informelle réunissant des représentants de tous les groupes politiques afin de tenter d'aboutir à un texte commun à soumettre au Conseil sur le thème du **TTIP**.



HONNEUR AUX DONNEURS DE SANG

Don de Sang, Don de vie, Don de soi

Le 13 juin dernier, à l'Abbaye de Maredsous, la Croix-Rouge mettait à l'honneur les donateurs de sang ayant totalisé plus de 120 dons.

Parmi les lauréats, 4 personnes donnent leur sang lors des collectes organisées sur le territoire de notre Maison Croix Rouge :

- Monsieur Roland Heuwelyckx pour 120 dons à la collecte de Rebecq
- Madame Lucienne Collet pour 160 dons à la collecte de Rebecq
- Madame Bernadette Carpentier pour 120 dons à la collecte de Rebecq
- Monsieur Jean-Philippe Meurus pour 140 dons à la collecte d'Iltre/Virginal.

Nous félicitons tous ces donateurs pour leur démarche citoyenne. Au nom de tous les receveurs qui ont bénéficié de leurs gestes, nous leur adressons un tout grand merci.

CROIX-ROUGE 
de Belgique



Le 16 novembre à midi, comme dans de nombreuses administrations, les membres du Collège communal, du personnel de la Commune et du CPAS de Rebecq ont respecté **une minute de silence, en hommage aux victimes des attentats de Paris**

DÉCHETS – COÛT-VÉRITÉ LA TAXE DIMINUE, LE PRIX DES SACS AUGMENTE !

Une déclaration coût-vérité doit être rentrée par la Commune chaque année à l'IBW. Elle indique le coût total exact payé pour le traitement et le ramassage des déchets sur le territoire. En effet, la loi veut que ce coût soit répercuté à 100 % sur le citoyen. Deux possibilités existent pour chaque Commune : lever une taxe immondices plus ou moins importante et/ou modifier le prix des sacs poubelles blancs destinés aux ordures ménagères.

A Rebecq, le Conseil communal, sur proposition du Collège, a souhaité baisser au maximum la taxe qui s'impose à chaque ménage (somme forfaitaire pareille pour tous les ménages, selon leur composition) et par contre **augmenter plutôt le coût des sacs poubelles**, de manière à favoriser les citoyens qui trient leurs déchets et à faire contribuer de manière plus importante les citoyens qui produisent plus de déchets. C'est une façon de **responsabiliser chaque citoyen** face à sa consommation et sa gestion des déchets.

Coût de traitement des déchets

On ne se rend pas toujours compte de ce que cela représente mais le prix de traitement des OM (ordures ménagères) et des encombrants à l'incinérateur coûte environ, toutes taxes comprises, 107,99 €/tonne. La cotisation payée par habitant pour les Parcs à Conteneurs est de 1,3 €/habitant/mois. Tout cela sans compter les collectes à domicile (OM, papiers/cartons, déchets verts), le service d'enlèvement des encombrants sur demande, etc. Au total, cela coûte 517.400€ par an.

Concrètement

En 2016,

I Votre taxe immondices diminuera. Elle passera de

- 30€ à 25€ pour les ménages constitués d'une seule personne, le(s) propriétaires(s) de secondes résidences
- 60€ à 50€ pour les ménages constitués de deux personnes, les professions libérales ainsi que les exploitations industrielles, commerciales ou autres
- 90€ à 75€ pour les ménages constitués de trois personnes et plus

II Le prix des sacs poubelles blancs augmentera. Il passera :

- de 1€ à 1,25€ pour le sac de 60 litres (soit 12,50 € le rouleau de 10 sacs)
- de 0,55€ à 0,6875€ pour le sac de 30 litres (soit 12,50 € le rouleau de 20 sacs)

TAXE ÉGOUT : CELLE-CI PEUT ÊTRE RÉDUITE !

Chaque ménage est redevable à la Commune d'une taxe appelée « Taxe sur l'entretien des égouts ». Celle-ci ne concerne pas l'égout de chaque habitation mais bien l'entretien de tout le réseau d'eaux usées de la Commune, ce qui va du curage des avaloirs dans les rues, au nettoyage ou reprofilage des talus, ou encore au traitement des eaux usées. Cette taxe est d'un montant forfaitaire de 45 € par bien immobilier (dans le cas d'appartements, la taxe est due par appartement).

A partir de 2016, vous avez la possibilité de réduire le montant de cette taxe (réduction de 20 €) si vous vous trouvez dans une des conditions suivantes :

- vous prouvez que votre bien immobilier est équipé (au 01/01/2016) d'un système d'épuration individuelle installé conformément aux prescriptions de l'arrêté du Gouvernement Wallon du 22 mai 2003 relatif au règlement général d'assainissement des eaux urbaines résiduaire et ayant fait l'objet d'une déclaration ou d'un permis d'environnement défini dans le décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement
- vous avez le statut BIM (Bénéficiaire Intervention Majorée) mutuelle (au 01/01/2016), sur présentation d'une attestation de la mutuelle.

Pour bénéficier de ce dégrèvement, les documents probants doivent parvenir à l'Administration communale dans les deux mois de l'envoi de l'avertissement extrait du rôle. Infos : 067/28.78.11

BILAN 2015

Cette fin 2015 est le moment de dresser le bilan des actions réalisées durant l'année, en relation avec notre PST (Programme Stratégique Transversal), qui reprend tous les projets à mener au cours de la législature.

Patrimoine

- Le projet de réaffectation de l'ancienne Maison communale et du site attenant a été poursuivi, une convention a été signée avec la Régie foncière provinciale, qui gère le dossier.

Cadre de vie



- Grande campagne de **fleurissement** des parterres et ronds-points de l'entité et **obtention du label « 2 fleurs »** au concours Villes et villages fleuris ;

- Remise en état des **parterres** ;

- Nouvelle signalisation dans les rues suivantes Route de Quenast, Route Industrielle, Chemin de Braine et Chemin Millecamp, grâce à un subside provincial.

- Sous-traitance de **l'entretien des espaces verts** pour plus d'efficacité ;

- Réfection** du casse-vitesse situé à la Rue du Faubourg ;

- Curage** des avaloirs ;

- Réfection du revêtement** de certaines portions de voirie (Route de Quenast, Rue de Rebecq, Rue Basse, Chemin du Renard, Rue Anne croix, Chemin du Ry, Moulin d'Hou, Vieux Chemin de Mons)

- Réfection de la Place du Centenaire et de la Rue de Saintes** ;

- Réfection de la Place de Bierghes** ;

- Pose d'une **nouvelle glissière de sécurité** au Chemin du Blocu ;

- Placement de columbariums** dans les cimetières ;

- Plantations dans les **pelouses de dispersion** des cimetières

- Construction d'un **ossuaire** dans le cimetière de Bierghes ;

- Tests dans les cimetières** en vue de pallier à l'interdiction d'utilisation de pesticides ;

- Lettrage et sablage du **Monument aux morts** ;

Environnement, Mobilité et Ruralité



- Mise en oeuvre d'une **ODR** (Opération de Développement Rural) et lancement de la procédure visant à réaliser un PCDR (**Plan Communal de Développement Rural**) ;

- Adoption d'un nouveau **Règlement de circulation routière** coordonné ;

- Collecte des déchets verts** en porte-à-porte tous les 15 jours ;

- Distribution de **sacs poubelles gratuits** dans le cadre du coût-vérité ;

- Poursuite du concours **Rebecq en fleurs** ;

- Promotion du **compostage** à domicile, avec l'octroi d'une **prime** pour l'achat de fûts à composter et le soutien aux activités d'un groupe de **guides composteurs** bénévoles ;

- Poursuite du marché pour la construction d'une **zone d'immersion temporaire** sur le Ri d'lesbecq ;

- Suivi du programme d'actions dans le cadre du **Contrat de Rivière de la Senne** ;

- Placement d'un barrage à OFNI's sur la Senne** en partenariat avec le Contrat Rivière ;

- Réalisation d'une **campagne de mesure des particules** fines aux abords des carrières ;

- Rebecq est **Commune MAYA** pour la deuxième année consécutive pour soutenir l'activité apicole ;

- Sensibilisation à la conservation de la nature** auprès du grand public et dans les écoles via le programme d'actions du PCDN (balade vélo, fête de la pomme, distribution d'arbres, animations dans les écoles) ;

- Animations sur l'eau** dans les écoles de Rebecq en collaboration avec le Contrat de Rivière de la Senne.

Administration

- Développement du **service Accueil** commun pour la Commune et le CPAS ;

- Tenue d'une permanence **pour le remplissage des déclarations de revenus**.

Démocratie locale, information et participation



- Nouvelle installation du **Conseil communal des Enfants** ;

- Poursuite du **Conseil consultatif communal des Aînés** ;

- Parutions du journal communal **Rebecq à la Une et de la tribune politique thématique** dans le journal communal ;

- Mise à disposition de salles pour l'organisation de **funérailles non confessionnelles**.

- Enquête sur la revitalisation du centre.

Action sociale, santé, accès au logement et à l'emploi

- Candidature au **label Handycity** 2018, qui récompense les Communes prenant en compte les besoins des personnes handicapées ;

- Poursuite d'une **antenne délocalisée du service de santé mentale** provincial ;

- Poursuite du projet **Sour-Dimension** pour mieux accueillir les personnes sourdes ou malentendantes ;

- Organisation dans le cadre d'Été solidaire d'une **fête foraine à la maison de repos**, en partenariat avec les plaines de vacances ;

- Participation des jeunes de la MJ au projet **« Croix Rouge sur roues »** avec le soutien du service de Cohésion sociale ;

- Engagement d'étudiants** durant l'été pour aider à la Régie technique et les services administratifs

- Signature du **protocole « Disparition des seniors »** en collaboration avec la Police et le Parquet.

Education, enfance, enseignement et jeunesse



■ **Aménagements dans les écoles** : réfection des cours de récréation, réfection des revêtements de sol, sablage de façades, pose de châssis, achat de mobilier et de matériel audiovisuel, poursuite de la réfection des réfectoires ;

■ Prise en charge du traitement d'un maître de néerlandais afin d'assurer **l'enseignement du néerlandais** dans les écoles communales à partir de la 3ème année primaire ;

■ Poursuite des **cours d'italien** gratuits dans les écoles en partenariat avec le Consulat d'Italie ;

■ Sixième **cérémonie de remise des C.E.B.** pour l'ensemble des écoles communales ;

■ **Organisation de plaines de vacances** durant l'été afin de couvrir 7 semaines ;

■ Huitième **Fête des Bébés**.

Sports, culture et loisirs



■ Participation au **Trophée Commune Sportive** ;



■ Sixième édition de **Quenast'ivales**, une grande fête populaire pour enfants à Quenast ;

■ Participation du service communal de Cohésion sociale à la mise en place du **Concerto à cinq Euros**, organisé par la Maison de Jeunes ;

■ Participation aux activités **Télévie** ;

■ Troisième édition des **noces de porphyre** pour les couples fêtant 33 années de mariage ;

■ Création grâce à **Eté Solidaire** d'un potager collectif au Clos des Augustines ;

■ Création de « **Journées des nouveaux habitants** » avec visite de l'Administration communale.

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

Visites - Courriers

En 2015 (du 01/01/2015 au 01/10/2015), la Commune a reçu :

■ 13.652 visites ;

■ 9.086 courriers ;

■ 909 visiteurs dans le cadre de visites touristiques.

Population – Etat civil

Au 01/01/2015, la population rebecquoise était de 10.888 habitants répartis comme suit : 5.387 hommes et 5.501 femmes. Au 22/10/2015, on dénombre 549 nouvelles inscriptions et 539 sorties (dont 505 départs, 13 radiations d'office et 21 radiations pour l'étranger).

Au 22/10/2015, on note 38 mariages, 22 divorces, 43 déclarations de cohabitation légale, 103 naissances, 23 reconnaissances de paternité et 87 décès.

Délivrance de documents

Ont été délivrés :

■ 1.874 cartes d'identité

■ 369 Kids cards

■ 27 certificats d'identité pour enfants de moins de 12 ans de nationalité étrangère

■ 447 passeports

■ 331 autorisations parentales

■ 6 déclarations de dernière volonté

■ 39 déclarations d'euthanasie

■ 798 extraits de casier judiciaire

■ 4 certificats de milice

■ 2.280 compositions de ménage

■ 38 certificats de vie

■ 400 certificats de résidence

■ 12 formulaires de transplantation d'organes

■ 543 permis de conduire

■ 151 permis de conduire provisoires

■ 18 permis internationaux

■ 30 nouveaux dossiers pour des personnes de nationalité étrangère.

Urbanisme :

En 2015 (du 01/01/2015 au 01/10/2015) ont été délivrés :

■ 83 permis de bâtir (et 2 refus de permis) ;

■ 1 permis d'environnement et 1 permis unique ;

■ 14 déclarations urbanistiques préalables ;

■ 19 déclarations de classe 3.

Ont été traitées :

■ 235 demandes de renseignements de notaires.

■ 314 occupations de voiries (253 autorisations, 289 arrêtés de Police du Bourgmestre, 8 ordonnances de Police du Collège)

Ont été délivrés :

■ 1 certificat PEB pour un logement communal

Réunions

En 2015, du 1er janvier au 1er octobre :

■ le Conseil communal s'est réuni 8 fois ;

■ le Collège communal s'est réuni 34 fois ;

■ le Conseil communal des Enfants s'est réuni 6 fois ;

■ la CCATM s'est réunie 7 fois ;

■ le Conseil Consultatif des Aînés s'est réuni 8 fois ;

Primes :

En 2015 (du 01/01/2015 au 01/10/2015),

50 Primes ont été octroyées dont :

■ 12 Primes à l'acquisition de fûts composteurs, pour un montant total de 395,29 € ;

■ 38 Interventions dans les frais de télévigilance pour un montant total maximum de 2.565 €.

BUDGET 2016

Tous les chiffres

Le budget 2016 est un budget responsable, établi avec rigueur après un important travail d'estimation de chaque crédit, afin de coller au plus près à la réalité du futur compte.

Nous présentons un budget 2016 largement à l'équilibre (montant positif de 147.186,50 €), sans diminuer le service rendu à la population ni l'emploi, et sans augmenter la taxation.

Nous avons enfin reçu les chiffres relatifs au coût pour la Commune de la nouvelle zone de secours, ce qui représente une forte augmentation : on passe de 240.000 € en 2014 à 389.955,02 € en 2016, mais l'augmentation est compensée par une intervention de la Province du Brabant à concurrence de la différence entre la réalité 2014 et la réalité 2015. Cette donnée a été intégrée dans le présent budget (inscription d'une recette de 107.811,71 €, selon les indications données par la Province).

Au niveau du budget ordinaire, on ne note pas de grande différence avec le budget précédent. Les projets initiés précédemment sont maintenus, voire consolidés. Les postes qui ont subi de grosses augmentations sont, pour la plupart, compensés par des recettes grâce à l'obtention, notamment, de nombreux subsides provinciaux.

Rappelons qu'un travail de rigueur budgétaire a déjà effectué depuis plusieurs années, afin d'établir nos derniers budgets au plus proche de la réalité. Il y a donc de moins en moins de marges à trouver dans les dépenses de fonctionnement qui font toutefois l'objet d'une analyse régulière attentive des chefs de service. Il faut également préciser qu'en ce qui concerne l'indexation des salaires, nous ne l'avons pas prévue en 2016, dans l'attente des dispositions du Fédéral. Par contre, nous avons tenu compte d'un pourcentage lissé de 3% d'absences pour maladie sur l'ensemble des postes relatifs aux traitements du personnel, afin de coller à la réalité de terrain.

Au niveau du budget extraordinaire, nous poursuivons notre politique mesurée de rénovation de nos voiries et de nos bâtiments, mais avec une gestion rigoureuse des coûts et des projets volontairement raisonnables. Nous ne voulons pas de rénovations mégalomanes et irréflechies, mais bien d'un développement sérieux et responsable de notre patrimoine, qu'il soit routier, scolaire, etc. Vous avez pu voir en 2015 de nombreux chantiers de remise en état sur l'ensemble du territoire communal, nous poursuivrons dans cette optique en 2016, grâce à un travail de recensement et d'analyse des points ou zones les plus critiques à traiter en priorité. Nous poursuivrons bien entendu l'ensemble des dossiers subsidiés, notamment par le Fonds d'investissement et entamerons un grand chantier annoncé dans notre PST : la rénovation de la Grand Place de Quenast, projet qui sera mené en concertation avec les habitants grâce à la participation citoyenne.

Investissements

Le programme des réalisations et acquisitions reprend **les travaux** subsidiés ou non.

Entre autres :

■ la **réfection de la Grand place de Quenast et du pont** pour un montant de 870.000 €

■ la **réfection du Chemin du Croly** pour un montant de 250.000 €

■ l'**asphaltage de différentes portions de voirie** pour un montant de 100.000 €

■ la **réfection de la Rue Maréchal Ferrant** pour un montant de 60.000 €

■ l'étude pour la **réfection de la Rue Maurice Lange** pour un montant de 15.000 €

■ la **réfection du parking Rue de Sauniers** pour un montant de 40.000 € (avec un subside de 20.000 €)

■ la **création d'un cheminement cyclable Rue Marais à Scailles** pour un montant de 67.400 € (avec un subside de 33.700 €)

■ du **marquage routier (pistes cyclables) et de la signalisation** pour un montant de 250.000 € (avec un subside de 67.225 €)

■ un **marché stock pour les réparations urgentes de trottoirs et voiries** pour un montant de 75.000 €

■ l'achat de **mobilier scolaire** pour les diverses implantations pour un montant de 10.000 €

■ le placement d'une cuisine et l'aménagement du réfectoire de l'**Ecole communale de Quenast Rue de Saintes** pour un montant de 9.000 €

■ le placement d'une cuisine au réfectoire de l'**Ecole communale de Rebecq Montgras** pour un montant de 4.000 €

■ la **réfection de la cour de l'Ecole communale de Quenast (Tourtelles)** pour un montant de 17.000 €

■ l'**acquisition de matériel cinéraire** pour un montant de 15.000 €

■ la rénovation d'un **monument aux morts** pour un montant de 5.000 € (avec un subside de 2.500 €)

■ l'achat de **matériel roulant pour la Régie technique**, notamment une camionnette bâchée (35.000 €), un mini-bus camionnette (35.000 €)

■ l'**installation de caméras de sécurité** pour un montant de 40.000 € (avec un subside de 30.000 €)

■ l'**acquisition de chalets** pour un montant de 5.000 € (avec un subside de 3.750 €)

■ la **restauration du mur du Petit Moulin** pour un montant de 91.000 €, avec un subside de 72.800 €

■ différents **travaux de rénovation du Hall Omnisports** (renouvellement toiture, achat de mobilier), pour un montant total de 232.500 €, avec un subside de 165.000 €

■ le **remplacement des châssis de la Maison de Jeunes**, pour un montant de 25.000 €, avec un subside de 20.000 €

■ le **placement de lignes de guidage tactiles dans différents bâtiments communaux** (à destination des personnes malvoyantes) pour un montant de 15.000 € (avec un subside de 12.000 €)

Le montant total du service extraordinaire recouvrant ces investissements est estimé à 2.638.145,14 €.

Ces investissements seront financés comme suit :

■ par des **subsides** à recevoir, qui sont de l'ordre de **504.575 €**

■ par **emprunt**, pour un montant de **1.802.894,79 €**

■ par un prélèvement sur le **fonds de réserve (330.675,35 €)**

FINI LES VACANCES, VIVE LA RENTRÉE !

Quelques recettes

- Les recettes qui nous parviennent de la Région wallonne (**Fonds des Communes**) représentent un montant de 2.094.844,21 €.
- La taxe **IPP** (impôt personnes physiques) représente un montant de 3.507.938,40 € et le **précompte immobilier** représente un montant de 2.032.514,83 €.
- La Commune reçoit de nombreux **subsidés pour des emplois qualifiés** : 18.600 € pour le poste de conseiller en environnement, 79.002,66 € pour le Service Plan de Cohésion Sociale, 23.608 € pour le poste de coordinateur extrascolaire, 17.520 € pour le conseiller en aménagement du territoire.

Quelques dépenses

- Le montant total des rémunérations du **personnel** d'administration et des mandataires politiques actuels et anciens (pensions) s'élève à 2.619.113,59 €.
- L'intervention pour le fonctionnement de la **zone de police** est de 921.692 €.
- La contribution communale dans la charge de fonctionnement de la nouvelle **zone de secours (ex service incendie)** se monte à 389.955,02 €.
- Les dépenses totales pour le fonctionnement de l'**enseignement** ainsi que les frais de personnel liés aux accueils extrascolaires totalisent 748.536,24 €.
- L'intervention pour les **fabriques d'église** représente un montant total de 138.520,46 €.
- La dotation annuelle au **Centre Public d'Action Sociale** représente un montant de 1.146.530,32 €.
- Le coût de collecte et d'incinération des **immondices** représente un montant total estimé à 517.400 € (en sachant qu'en matière de déchets il faut fonctionner en termes de coût vérité, ce qui signifie que l'habitant rebecquois paie le coût réel de traitement des déchets).

Dimanche 30 août s'est déroulée sur la Grand Place de Quenast la sixième édition de **Quenast'ivales** qui se veut une journée familiale orientée sports et loisirs... C'est toujours l'occasion de venir s'amuser avec petits et grands, la veille de la rentrée scolaire, et de clore en beauté la saison estivale !

Cette année, le soleil était de la partie pour permettre aux enfants de faire, entre autres,

de l'escalade, du mini quad, de sauter sur les châteaux gonflables ou de se faire maquiller et de croiser Toto le Clown.

L'année prochaine, la Commune et ses partenaires feront encore le maximum pour vous proposer des animations originales et de qualité. Rendez-vous donc pour l'édition 2016 !



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CPAS



Le mot de la Présidente du CPAS

A l'approche de l'hiver, si vous éprouvez des difficultés à vous chauffer, n'oubliez pas que le CPAS peut vous aider à solliciter une allocation de chauffage. N'hésitez donc pas à contacter nos assistants sociaux, qui

vous donneront toutes les informations nécessaires sur ce service, dont vous trouverez les principales conditions résumées ci-dessous.

Un autre moyen de réduire vos factures énergétiques est de diminuer votre consommation. Notre tuteur énergie est la personne idéale pour vous accompagner dans cette démarche responsable et envisager avec vous les travaux utiles (isolation...). Ses conseils sont gratuits et accessibles à tous.

En ce qui concerne notre Maison de Repos la Résidence d'Arenberg, les travaux de rénovation tant attendus ont commencé et nous mettons tout en œuvre pour que ceux-ci se déroulent au mieux sans perturber outre mesure le quotidien de nos résidents.

N'oubliez pas de compléter notre grande enquête, en page 16 de ce numéro, afin de nous donner votre avis sur le projet de revitalisation du centre, car créer du logement accessible est une priorité, mais nous souhaitons vous associer à la réflexion.

En espérant vous rencontrer lors du marché de Noël organisé par notre Résidence d'Arenberg le samedi 12 décembre de 13h30 à 18h, je vous souhaite à toutes et tous de très beaux réveillons et une bonne année 2016.

Sophie KEYMOLEN

AVEZ-VOUS DROIT À UNE ALLOCATION DE CHAUFFAGE ?

L'asbl Fonds Social Chauffage intervient partiellement dans le paiement de la facture d'énergie des personnes qui se trouvent dans des situations financières précaires.

Vous vous chauffez avec un des types de chauffage suivants :

- le gasoil de chauffage,
- le pétrole lampant (type c),
- le gaz propane.

(attention, le Fonds n'intervient pas pour le gaz naturel par raccordement au réseau de distribution de ville, ni le gaz propane en bonbonne, ni le gaz butane en bonbonne).

Et vous appartenez à une des catégories suivantes :

Catégorie 1 : les personnes ayant droit à une intervention majorée d'assurance maladie invalidité

(VIPO, veuf, pensionné, orphelin, chômeur longue durée de plus de 50 ans, GRAPA ou RGPA, bénéficiaire d'une

allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée, bénéficiaire du RIS ou d'une aide sociale équivalente, OMNIO, et dont le revenu du ménage remplit la condition de la catégorie 2.

Catégorie 2: les personnes aux revenus limités.

Les personnes dont le montant annuel des revenus imposables bruts est inférieur ou égal à 17.083,39 € majoré de 3.162,60 € par personne à charge.

Catégorie 3: les personnes surendettées.

Personnes bénéficiaires d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

Alors vous avez droit à une allocation de chauffage.

Pour en bénéficier, adressez-vous au CPAS dans les 60 jours suivants la livraison. Le CPAS vous demandera les documents suivants :

- une copie de votre carte d'identité
- une copie de la facture ou du bon de livraison.

SECOURS CHAUFFAGE

Durant la période hivernale, le CPAS, après enquête sociale, octroie une aide « secours chauffage » spécifiquement destinée aux personnes qui rencontrent des difficultés pour se chauffer. Cette aide, qui s'étend d'octobre à mars, est notamment utilisée pour des commandes de charbon, de bois, de mazout, etc.. Elle s'ajoute aux aides énergétiques octroyées tout au long de l'année : fonds d'énergie, fonds social de l'eau, tuteur énergie, etc.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact avec M^r F. ANKAERT, responsable du Service social, au 067/67.06.68.



TUTEUR ENERGIE

Que vous soyez locataire ou propriétaire, le C.P.A.S. de Rebecq vous propose son service « Tuteur Énergie ».

Son but est de vous aider à réduire votre facture énergétique.

La mission de notre spécialiste s'articule autour de 3 axes :

1. Promouvoir une attitude URE (Utilisation Rationnelle de l'Énergie)

- ▮ Repérer dans votre logement les appareils « énergivores »
- ▮ Vous proposez un changement pour rendre votre mode de vie plus économe en énergie en décelant les mauvaises habitudes et vous proposant d'y remédier
- ▮ Vous informer de gestes simples qui permettent d'économiser de l'énergie

2. Intervenir dans votre logement

- ▮ Par un bilan énergétique (logement privé de locataire ou propriétaire, logement public...)
- ▮ Par la présentation des résultats d'un audit énergétique (PAE)
- ▮ Par les conseils et la proposition de petits travaux à votre portée ou d'autres plus importants à réaliser afin d'économiser l'énergie
- ▮ Par l'évaluation des moyens financiers nécessaires à la réalisation de ces travaux
- ▮ Par l'accompagnement dans la réalisation de vos travaux (réalisation d'un cahier des charges, contact d'entrepreneur, explication d'un devis,...)
- ▮ Pour être un relais entre le propriétaire et le locataire

3. L'information sur les primes

- ▮ Informer sur les aides et primes disponibles
- ▮ Faire le relais vers les assistants sociaux (exemple : MEBAR,...)
- ▮ Renseigner les institutions disponibles (Guichet de l'énergie, A.I.S.,)
- ▮ Aider le citoyen à remplir des demandes d'Ecopack (prêt à taux 0%)

Ce service est ouvert à **TOUS** les habitants !

Une permanence sur rendez-vous est assurée les mercredis et jeudis au CPAS, ou à domicile. N'hésitez pas à prendre contact avec Arnaud Doffigny au 067/64.53.37 (uniquement le mercredi et le jeudi) ou 0471/46.15.14 ou arnaud.doffigny@publilink.be

COMMUNE ET CPAS : DES SYNERGIES POUR DES ÉCONOMIES D'ÉCHELLE !

Le développement des synergies et des économies d'échelle entre le CPAS et la Commune sont au cœur de nos préoccupations, afin de rationaliser au mieux les ressources et les moyens. Voici un petit résumé du rapport sur les synergies qui a été présenté le 25 novembre dernier au Conseil commun annuel rassemblant les Conseillers communaux et les Conseillers de l'Action Sociale.

Le Plan communal d'urgence

La Commune et le CPAS ont mis en place des procédures qui permettent à chacun d'intervenir selon ses spécificités. A ce titre, en 2015, une coordinatrice a été désignée pour le volet psychosocial.

L'insertion professionnelle

L'insertion professionnelle par la mise au travail dans le cadre des articles 60, paragraphe 7 et 61 (un des axes majeurs du Conseil de l'action sociale) a été favorisée grâce à l'augmentation des crédits (260.097,50€ en 2009 à 399.848,26€ en 2014). Dans le cadre de la convention de partenariat conclue entre la Commune et le CPAS, la Commune a pu disposer de 7 agents en 2014.

L'action sociale

Le service social du CPAS et les services communaux sont amenés régulièrement à collaborer dans le cadre du Plan de cohésion sociale ou en matière d'attribution de logements. A noter à ce propos, l'adoption d'un nouveau règlement commun d'attribution.

L'accueil de la petite enfance

Les deux institutions communales, conscientes des besoins croissants en matière d'accueil de la petite enfance, entendent y répondre par l'ouverture d'une nouvelle crèche de 18 places pour 0-3 ans à Bierghes. Ce projet bénéficie d'un subventionnement de 100% pour l'investissement (136.000€ de la Région et 180.000€ de la Province) et d'une dotation de l'ONE et de points APE pour le fonctionnement. Les agents communaux et du CPAS collaboreront à plus d'un titre. La bibliothèque communale et les MCAE sont déjà partenaires pour la réalisation d'animations visant l'apprentissage du livre pour les petits.

Les ressources humaines

En 2012, la Commune et le CPAS ont décidé de créer un service interne de prévention et de protection au travail. La conseillère en prévention commune est entrée en fonction en juillet 2015. Les deux administrations se consultent et collaborent en matière de ressources humaines.

Le Centre administratif

Le Centre administratif regroupe les services administratifs du CPAS et de la Commune. L'accueil des deux institutions est commun. L'espace a été pensé pour améliorer l'accessibilité des services, favoriser les économies d'échelle et la communication entre les services. Il en va de même pour la gestion des fournitures et services.

La communication

Le site Internet, le journal Rebecq à la Une, les brèves communales laissent une large place aux services du CPAS.

La logistique – le matériel – les infrastructures

Les services communaux et le CPAS s'apportent l'un et l'autre un appui logistique (travaux de voirie, distribution de soupe, entretien, etc.). Les synergies entre les deux institutions se multiplient concernant la passation de marchés publics.

L'institutionnel

Le Comité logement et le Comité de direction commun sont de nouveaux organes de collaborations venant s'ajouter aux instances de concertations déjà établis tel que le Collège, le comité de concertation et le Conseil commun.



TRAVAUX TERMINÉS ...

I Route Industrielle : les travaux de réfection d'une partie de la voie carrossable de la route Industrielle ont été réalisés durant le mois de juin 2015

I Place du Centenaire : les travaux de réfection d'asphaltage de la place du Centenaire ont été réalisés durant le mois d'octobre 2015 après l'intervention de la SWDE et d'ORES qui devaient renouveler une partie de leurs réseaux présents sur la Place. Les ouvriers communaux ont également réalisé de petits aménagements (peinture des gardes-corps, des billes de chemin de fer...).



I Rue Basse : les travaux de réfection d'asphaltage et de consolidation des berges à la rue Basse ont été réalisés durant le mois d'octobre 2015. Les travaux de consolidation, en collaboration avec la Province, se poursuivront courant 2016.



I Chemin du Renard : les travaux de réfection d'asphaltage ont été réalisés durant le mois d'octobre 2015 après les travaux d'égouttage et d'accotement de voiries prévus dans le cadre du nouveau lotissement.



I Rue Anne Croix /Moulin d'Hou /Rue de Rebecq /Rue du Pont/ Chemin du Ry / Chaussée de Mons : les travaux de réfection d'asphaltage sur près de 7000 m² ont été réalisés durant le mois d'octobre 2015.

I La glissière de sécurité située au Chemin du Blocu a été remplacée début novembre.

Travaux futurs

I Aménagement de parterres : Pas moins de 44 bacs vont être réaménagés, courant du mois novembre, sur une surface totale de 300 m², et ce, à la Rue de la Station, Rue de Rebecq, Rue du Faubourg, Chemin de la Chaussée, Clos du Jardinier, Rue Parmentier, Avenue du Cayoteux, Avenue des Villas, Clos de l'Eau, Vieux Chemin de Mons, Rue Duc d'Arenberg et Avenue du Paradis.

ÇA BOUGE DANS NOS ACCUEILS EXTRASCOLAIRES !

Investissement dans les armoires pour les accueillantes de Bierghes : 5 armoires fonctionnelles.



Petite fête surprise pour nos enfants de l'accueil extrascolaire de Bierghes.

Fête d'Halloween à l'accueil extrascolaire de Germinal.



Plusieurs animations et bricolages sont organisés tout au long de l'année.



Tous les enfants de l'accueil extrascolaire des Tourterelles partent faire une chasse aux bonbons dans les maisons de la Cité des Agaces.





JOB ETUDIANT(E)

Chers étudiant(e)s,

Vous avez au moins 16 ans et vous avez opté pour gagner de l'argent de poche de manière indépendante ?

Vous souhaitez encadrer des enfants aux plaines de vacances !

Formulaire de candidature pour les plaines de vacances communales

A REMETTRE POUR LE VENDREDI 8 JANVIER 2016 AU PLUS TARD à L'ADMINISTRATION COMMUNALE:

Rue D' Colson, 1 à 1430 Rebecq

Coordonnées :

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Tel et/ou G.S.M :

Mail :

Profession et/ou études en cours:

N° de Registre national :

N° de compte bancaire :

Tranche d'âge pour laquelle vous vous portez candidat :

2 1/2 à 6 ans

6 à 12 ans

Disponibilité(s)

Plaines de détente : Semaine du 8 au 12 février 2016.

Plaines de printemps : Semaine du 29 mars au 1er avril 2016.

Semaine du 4 au 8 avril 2016.

Brevet ou titre acquis :

.....
.....

Expérience(s) professionnelle(s) :

Pouvez-vous détailler vos différentes expériences professionnelles en centre de vacances ou en mouvement de jeunesse ?

Avez-vous le BEPS (brevet des premiers soins)?

Oui

Non

Je m'engage à faire parvenir avec le document ci-joint une lettre de motivation.

Avez-vous déjà signé un contrat moniteur (article 17) en 2016 ? Si oui, combien de jours ?

.....

Date et signature :

DEVOIR DE MÉMOIRE

LES COMMÉMORATIONS PATRIOTIQUES

Novembre est traditionnellement le mois des cérémonies patriotiques, et à Rebecq celles-ci rassemblent énormément de personnes, soucieuses de préserver la mémoire collective. Les cérémonies nationales de commémorations permettent de se remémorer, chaque année, les événements historiques qui ont marqué l'histoire de notre pays. Elles permettent aussi de faire prendre conscience, notamment aux jeunes générations, de la responsabilité de chacun pour que les moments douloureux du passé ne se reproduisent pas.

La Flamme du Souvenir

Dans notre Province, la flamme sacrée est ravivée à Ottignies puis elle circule dans toutes les Communes. Cette flamme du Souvenir symbolise le sacrifice de tous ceux qui sont morts sur les champs de bataille pour que nous vivions dans un pays libre. Elle symbolise également, depuis la Seconde Guerre mondiale, l'espérance de paix dans l'avenir de notre pays. Pour les jeunes générations, participer à la cérémonie de ravivage de la flamme est un devoir de mémoire et un geste citoyen.

Dans notre Commune, nous recevons la Flamme du Souvenir de Tubize à Quenast (où elle est accueillie par les élèves des écoles de Quenast), ensuite nous transmettons celle-ci à Petit-Engnien, qui la retransmet à Bierghes (où elle est accueillie par les élèves de l'école de Bierghes) puis enfin à Saintes.



11 novembre : le Cortège

Le 11 novembre marque l'anniversaire de l'Armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918 à 5h15, et qui marquait la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918) et la victoire des Alliés.

Pour commémorer cette date importante, un Cortège est organisé chaque année, le 11 novembre. Il emmène les participants à la rencontre des différentes stèles et monuments aux morts, au pied desquels sont déposées des gerbes et des fleurs. Devant le Monument aux morts situé devant la Commune, un arrêt solennel est ponctué par l'appel, la sonnerie aux morts, la brabançonne et le chant des partisans. Le Cortège est composé de la Police, de la Royale Harmonie Communale, des élèves, des membres des associations de Combattants, des autorités, de la Croix-Rouge, ainsi que de toute personne qui souhaite y participer.

LÉON KYQUEMBERG, ECHEVIN DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES ET CÉRÉMONIES PUBLIQUES



QUELQUES QUESTIONS...

Pourquoi est-ce important de continuer à organiser ce type de cérémonies ?

Il est primordial de conserver la mémoire des événements douloureux du passé, ne serait-ce que pour éviter de les reproduire ! A notre époque à cent à l'heure, où tout est dans l'instantané et la consommation, on ne prend pas toujours le temps de s'arrêter et de réfléchir à la chance que nous avons de vivre aujourd'hui dans un pays en paix. Les jeunes générations n'ont, heureusement, pas connu la guerre, mais les plus anciens se souviennent de cette époque terrible où tant de personnes ont souffert et perdu la vie, pour tenter de protéger ou de ramener la paix. Or celle-ci est fragile. Je pense donc que transmettre cette mémoire et ce respect de ceux qui ont combattu pour notre liberté est essentiel.

Est-ce difficile ?

Je trouve que de plus en plus de personnes s'intéressent à ces aspects. La preuve : notre cortège du 11 novembre est chaque année plus importants. Il rassemble les écoles, les associations, les groupements d'anciens Combattants, les mouvements de jeunesse et permet à tout le monde de se rencontrer, d'échanger. Des activités sont organisées dans nos écoles, par exemple, afin de sensibiliser les plus jeunes, ainsi que la visite d'expositions sur le sujet. Bref, le devoir de mémoire s'entretient et se transmet.



FLEURISSEMENT DES TOMBES DES ANCIENS COMBATTANTS

Depuis quelques années déjà, la Commune fleurit toutes les tombes des Anciens Combattants à l'occasion de la Toussaint. Ces petites potées colorées apportent ainsi une touche de lumière à ces héros de l'ombre, tombés pour la paix et la liberté et qui n'ont parfois plus de famille pour fleurir leur mémoire.

RÉNOVATION DES MONUMENTS AUX MORTS

Le Conseil communal, sur proposition du Collège, a décidé de rénover peu à peu les monuments aux morts de la Commune. Cette année, c'est celui de Rebecq, situé devant les Anciens Hospices abritant la Maison communale, qui a été entièrement sablé, et réfectionné au niveau du lettrage. Ce travail d'orfèvre a été méticuleusement réalisé, afin de préserver le souvenir de celles et ceux qui ont souffert, et donné leur vie, pour nous permettre de vivre aujourd'hui dans un monde en paix. Le nom du Docteur Emile Colson a été rajouté sur ce monument, avec l'accord des associations patriotiques, afin de rappeler que des civils aussi, en temps de guerre, ont joué parfois un rôle prépondérant d'aide et de soutien aux victimes.



PERMIS DE CONDUIRE POLEMIQUE AUTOUR DES ANCIENS PERMIS DE CONDUIRE

Beaucoup de questions se sont posées concernant les permis de conduire et leur validité à l'étranger. Les permis incriminés étaient ceux délivrés avant 1989 et qui sont poinçonnés.

Le Service public fédéral Mobilité et Transports a tenu à mettre les choses au point et voici les informations qui nous ont été transmises :

Les permis délivrés avant 1989 restent valables jusqu'en 2033 ;

Un problème peut se poser pour certaines catégories qui ne sont pas indiquées sur le permis de conduire (pour les permis poinçonnés, toutes les catégories sises au-dessus du poinçon sont acquises, bien que non poinçonnées) ;

Toutefois, un nouveau permis est délivré :

- En cas de perte ou de vol du permis de conduire (déclaration préalable à la police) ;
- Lorsque le permis de conduire est détérioré, illisible ou détruit ;
- Lorsque la photographie du titulaire n'est plus ressemblante (ce qui est souvent le cas pour les permis datant d'avant 1989 soit de + de 26 ans) ;
- En cas de retrait du permis de conduire par une autorité étrangère.

Le nouveau modèle de permis de conduire sont sous format carte bancaire et ils sont à renouveler tous les 10 ans. Leur coût est actuellement de 30,00 €. Toutes les catégories acquises le restent (ex : les catégories A pour le détenteur d'un permis B d'avant 1989).

ENSEMBLE, C'EST POSSIBLE ! ACTIONS EN BRABANT WALLON DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA- REBECQ PARTICIPE !

Chaque année depuis 1998, le 1^{er} décembre, a lieu la journée mondiale de lutte contre le Sida organisée par la Plateforme Prévention Sida. Cette journée a pour but de sensibiliser tout un chacun à la problématique de la séropositivité et du sida et de se montrer solidaires envers les personnes séropositives.

En Belgique, trois personnes par jour sont diagnostiquées séropositives au VIH. En 2013, 35,3 millions de personnes vivaient avec le VIH dans le monde. 78 millions de personnes ont été infectées depuis le début de l'épidémie.

Même si l'on en parle moins aujourd'hui, le risque n'a pas diminué, c'est pourquoi l'action cette année sera axée sur la prévention combinée, c'est-à-dire de combiner le port du préservatif avec d'autres stratégies de prévention tels que le dépistage et les traitements anti-VIH en cas d'infection.

Une nouvelle campagne et des actions de sensibilisation seront organisées dans de nombreuses gares et Communes du Brabant Wallon, sous forme d'animations, de stands ou de distribution de préservatifs et de rubans rouges.

De nombreux acteurs dont les centres de planning familial, les services communaux, les plans de cohésion sociale, les services de promotion de la santé à l'école, les PMS ou les écoles se mobiliseront à l'occasion de cette journée.

La Commune de Rebecq participe au projet, le **Collège communal accueillera une exposition de photos dans le hall de la Commune du lundi 30 novembre au vendredi 4 décembre 2015**. Cette expo s'intitule « Vie et VIH aujourd'hui ».

De plus, le mardi 1^{er} décembre, des préservatifs seront distribués sous la forme « permis de séduire ».

TROPHÉE COMMUNE SPORTIVE



Le 26 septembre dernier, Rebecq a participé pour la troisième année consécutive au « Trophée Commune Sportive » organisé par la

Fédération Wallonie-Bruxelles (ADEPS). Ce Trophée avait lieu à Mouscron (la ville hôte change chaque année). Au terme des 6 épreuves obligatoires, **l'équipe composée de 18 sportifs rebecquois s'est classée 11^{ème}** de sa catégorie (celle-ci reprend les communes qui comptent entre 10.000 et 20.000 habitants) et 31^{ème} toutes catégories confondues. Rebecq a notamment obtenu un beau résultat au mini-foot (5^{ème} place du tournoi) et au tennis de table (9^{ème} place). Les autres épreuves (VTT, tir à l'arc, jogging, pétanque) ont été relevées avec brio et Rebecq aurait sans doute terminé dans le top 10 si elle avait pu présenter également les épreuves de badminton et de natation. Une expérience

sportive mais surtout humaine pour tous ces sportifs amateurs, qui ont représenté avec enthousiasme et dévouement leur commune.

Vous avez envie de participer vous aussi à ce challenge et de représenter Rebecq l'année prochaine lors du Trophée Commune Sportive ? Vous possédez un bon niveau en natation, jogging, VTT, badminton, tennis de table, minifoot ou pétanque ? Contactez le service Accueil au 067/28.78.11 et laissez-nous vos coordonnées. Celles-ci seront transmises au Conseil consultatif des Sports qui gère la participation à l'évènement.



NOTRE GRANDE ENQUÊTE : LE PROJET DE REVITALISATION URBAINE DU CENTRE DE REBECCQ

Pour répondre au besoin en logement futur à Rebecq, le Collège communal a décidé d'entamer un projet très ambitieux : **réaffecter l'ancienne maison communale, le petit parc attenant et le dépôt communal actuel en un ensemble cohérent de logements et éventuellement d'activités mixtes**. Le projet est réalisé en collaboration avec la Régie Foncière provinciale autonome qui accompagne la Commune pour les aspects techniques.

À terme, le dépôt communal devrait déménager sur le site du rond-point Breda. Le déménagement sera financé par la vente d'une parcelle communale située Chemin Planche Quévît.

Afin de donner un ancrage local fort à ce projet ambitieux, un comité de pilotage a été créé. Il regroupe plusieurs membres du Collège communal, le responsable du bureau de l'aménagement du territoire de la Commune, deux membres de la DGO4 (Direction générale opérationnelle Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie, du Service Public de Wallonie – Région wallonne), deux membres de la Régie Foncière provinciale et deux représentants de la société civile. Le travail du comité de pilotage, en collaboration avec la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM), a été d'identifier les grands thèmes importants, d'identifier les grands axes structurants (ci-dessous) qui serviront de base à ce vaste projet ambitieux et enfin d'élaborer le questionnaire (ci-dessous)

Les axes structurants du projet

Le travail conjoint du comité de pilotage et de la CCATM a permis d'identifier les axes structurants suivants :

- L'expropriation ;
- Le maintien de l'église ;
- La conservation éventuelle d'une partie du dépôt ;
- La présence d'un espace public ;
- La conservation de la maison Solvay ;
- La conservation de l'ancienne maison communale ;
- Au plan des fonctions, la priorisation de la fonction logement ;
- L'élargissement de la zone 30 ;
- L'opportunité de création de voiries .
- Le déplacement des personnes à mobilité réduite (PMR)

La consultation des Rebecquois : le questionnaire

L'intention du Collège communal est d'organiser un **grand processus de participation citoyenne**, qui permettra aux habitants de Rebecq **de choisir concrètement les grandes options du projet**.

Pour ce faire, il s'agira de remplir le questionnaire ci-dessous, de le découper et de le renvoyer à l'adresse suivante :

Maison Communale - Rue Dr Colson, 1 – 1430 REBECCQ

Ou de le déposer, à cette adresse, dans l'urne prévue à cet effet au Service Accueil (du lundi au samedi de 8h45 à 11h45, ou le mercredi de 13h30 à 15h30) avant le 31 décembre 2015.

Les résultats de l'enquête permettront ensuite de déterminer un cahier de charges des besoins de la population qui sera ensuite confié à un bureau d'études qui sera en charge de dessiner le projet, en fonction de tout le travail mené en amont.





NOTRE GRANDE ENQUÊTE : QUESTIONNAIRE À DÉCOUPER ET À RENVOYER À LA COMMUNE

Espace vert

Doit-on maintenir un espace vert (parc) accessible au public, qui pourrait être redessiné par rapport à ce qui existe aujourd'hui ?

Oui Non

Parvis de l'Église

Dans le cadre de ce projet, faut-il en profiter pour redessiner la zone de la place (parvis) et ses abords en créant une zone de dégagement et de rassemblement devant l'église ?

Oui Non

Mobilité

En termes de mobilité, à quoi accordez-vous le plus d'importance ? (Classez de 1 à 3, le 1 étant le plus important) :

- Au nombre de places de parking (sur la place et à proximité)
- À la mobilité douce (piétons, cyclistes)
- À l'accessibilité en transports en commun
- À la création d'une zone piétonne sur une partie du site

Autre(s) (Précisez et classez vos idées de 1 à 3 si vous avez plus d'une idée) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fonctions

Mis à part le logement, quelle(s) autre(s) fonction(s) devrait-on trouver également sur le site ? (Classez de 1 à 3, le 1 étant le plus important) :

- Petits commerces/ professions libérales :
- Horeca/hostellerie/ chambres d'hôtes :
- Espace culturel :
- Aucune :

Autre(s) (Précisez et classez vos idées de 1 à 3 si vous avez plus d'une idée) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

À renvoyer à l'adresse suivante :

Maison Communale - Rue Dr Colson, 1 – 1430 REBECQ

Ou à déposer, à cette adresse, dans l'urne prévue à cet effet au Service Accueil (du lundi au samedi de 8h45 à 11h45, ou le mercredi de 13h30 à 15h30) avant le 31 décembre 2015.

POTAGER COLLECTIF « LE JARDIN DES AUGUSTINES »



Le « Jardin des Augustines » est le fruit d'une constructive collaboration entre partenaires de différents horizons, tels que les services de la Commune et du CPAS, les Habitations Sociales du Roman Païs, le Cercle Horticole, le Plan Communal de Développement de la Nature, Rebecq en Transition et les habitants du Clos.

Cet espace citoyen véhicule des valeurs de partage, de respect, de convivialité et

favorise la notion de lien social et les rencontres intergénérationnelles.

En effet, suite à la demande du Cercle Horticole de mettre sur pied un potager collectif au sein de la Commune, le Collège communal a décidé en 2014 de marquer son soutien au projet. Parallèlement à cette demande, certains habitants du Clos des Augustines ont manifesté leur intention de créer un potager au sein de leur quartier. Il s'agit de personnes âgées locataires de logements des Habitations Sociales du Roman Païs. La Commune a dès lors décidé de regrouper les deux demandes en un seul projet cohérent. Le service communal de cohésion sociale a été sollicité afin d'intégrer ce projet au sein de son Plan de Cohésion Sociale 2014-2019 au niveau de l'action : « Soutien aux habitants et comités de quartiers de logements sociaux ». En effet, les Habitations Sociales du Roman Païs, partenaire du projet, ont proposé au PCS d'effectuer une

collaboration dans le cadre de l'opération « Été solidaire » pour mettre en œuvre un chemin d'accès au potager ainsi qu'une clôture délimitant la zone de plantation.

En juin 2014, dans le cadre des engagements de plantation de la Commune dans le cadre du Plan Maya visant à développer les plantations de végétaux propices à l'alimentation des abeilles, le service Environnement a introduit un dossier à la Région wallonne pour la mise à disposition d'arbres fruitiers à destination du site du potager collectif. En novembre 2014, les 40 arbres ont été plantés selon le plan défini par la Région wallonne. L'inauguration du potager collectif a eu lieu le jeudi 17 septembre sur le site du Clos des Augustines à Rebecq.

Personne de contact : Benjamin Hocquet, chef de projet du Plan de Cohésion Sociale.
0476/23.80.80 – pcs@rebecq.be



LE BUS DE POINTCULTURE À REBECQ



Le PointCulture mobile 1 (anciennement disco-bus de la Médiathèque) vous accueille à REBECQ le vendredi des semaines impaires de l'année, de 14h30 à 15h30, Rue du Pont (ancienne gare) : www.pointculture.be - onglet « Nous trouver ».

Le bus de PointCulture vous propose un vaste choix de dizaines de milliers de titres de musique, films et jeux, en accès direct et sur commande, à emprunter à un tarif très démocratique, avec le forfait Curioso.

Il y en a de tous les genres, pour tous les goûts, des dernières nouveautés aux grands classiques, jusqu'aux auteurs les plus pointus.

Mais PointCulture, au-delà du prêt de médias, c'est aussi tout un réseau visant à promouvoir la créativité de la Fédération Wallonie-Bruxelles et où sont organisées des animations autour de grandes thématiques, des rencontres avec des artistes (musiciens, cinéastes...), des enregistrements d'événements...

L'équipe du bus de PointCulture vient également à la rencontre des élèves des écoles primaires pour leur proposer des animations qui posent un regard différent et ludique sur des thèmes divers, à travers les supports musicaux

et cinématographiques <http://pointculture.be/service-educatif/animations> et <http://pcm1.pointculture.be/animations-scolaires/>

L'entrée est libre. Au plaisir de vous y accueillir.

Pour tout renseignement :

Téléphone : 02/737.19.66 (le mardi de 10h à 16h)

Courriel : pcm1@pointculture.be

Site local : <http://pcm1.pointculture.be/>

Facebook : **PointCulture mobile 1**

Site général : www.pointculture.be

PointCulture : votre point de rencontre avec la culture

Un service soutenu par votre Administration communale, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Loterie Nationale



DERNIÈRE MINUTE

RAMASSAGE DES SAPINS

La Commune procédera comme chaque année au ramassage des sapins après les fêtes de fin d'année. Merci de sortir vos sapins dégarnis, sans croisillons, ni terre, le dimanche 10 janvier au soir. Le ramassage sera effectué à partir du lundi 11 janvier, avec un seul passage par rue.

BOUGER : CELA FAIT UN BIEN FOU !

Avec LE SECOND SOUFFLE, club actif à Rebecq depuis 1961. Il vous propose :

- Gymnastique et jeux, pour enfants de 6-12 ans, chaque mercredi de 16h30 à 17h30, au Hall Omnisports
- Gymnastique d'entretien, pour adultes, chaque mercredi de 20h30 à 21h30, au Hall Omnisports

Renseignements : Sandrine CIVILIO 067/63.84.33

ASBL RECHERCHE CHAUFFEURS

L'asbl NOUS VOUS AIDONS basée à Rebecq recherche des chauffeurs bénévoles pour les transports de personnes âgées ou à mobilité réduite. Vous avez du temps libre, vous êtes pensionné, prépensionné et même au chômage ? Défraiement au km. Infos : 0479/70.14.74

NOUVEAUX COMMERCES

ALL PROTECTIONS

Monsieur Giuseppe Gambarresi

Alarme - vidéo surveillance - contrôle d'accès

Chemin Vert, 3 – 1430 Quenast

0498/11.56.96 | info@all-protections.be

www.all-protections.be

RÉÉDUCATION DE L'ÉCRITURE

Madame Patricia BERQUIN

Graphothérapeute – Graphologue
Enseignante

Chemin de la Chaussée, 26 – 1430 Rebecq

067/44.29.23 ou 0478/53.54.70

patberquin@gmail.com

Zone en test

Votre **commune** agit pour **plus** de nature...

... et travaille sans pesticide **dans le cimetière !**

Tout le monde y gagne !

- Un espace vert plus propice au recueillement
- Absence totale de produit chimique
- Respectueux de la santé des visiteurs
- Plus sain pour les ouvriers
- Entretien toujours soigné
- Sans impact sur l'eau et les sols



Votre commune en route vers la gestion différenciée des espaces verts

www.adalia.be



ANNÉE DU CHARME DISTRIBUTION GRATUITE D'ARBRES PAR LE PCDN

A l'occasion de la Journée de l'arbre 2015, le PCDN vous invite à venir retirer vos arbres gratuits le samedi 28 novembre 2015 de 10 h à 14h au Petit Moulin d'Arenberg.

- Stand d'information sur le compostage à domicile
- Stand d'information sur le pressage de pommes et dégustation
- 3 plants par ménage à choisir parmi les essences disponibles : Charme, Hêtre, Cassis, Framboisiers, Groseillier à maquereau, Groseillier rouge, Groseillier blancs.

Renseignements : 067/287.842.

ÉTAT CIVIL

ILS SONT ARRIVÉS

EN AOÛT (SUITE),

Valentina MODEST, née le 30 août, chez Mélissa Zonedda et Edward Modest

EN SEPTEMBRE,

Zaëlle GEERTS GODART, née le 5 septembre, chez Manon Godart et Michaël Geerts



Sharly SIMONIAN, né le 25 septembre, chez Stéphanie Saegerman et Oganés Simonian

Jules MARTIN, né le 26 septembre, chez Catherine Corman et Manuel Martin

Miha MESSINA, née le 29 septembre, chez Sarah Sierra y Parra-Goeman et Alessandro Messina

EN OCTOBRE,

Tyméo FERIN GRUMIAUX, né le 4 octobre, chez Ophélie Grumiaux et Marc Ferin

Gabriel MAUCQ, né le 6 octobre, chez Nathalie Vandenberghe-Limbourg et Benjamin Maucq

Ethan LOU-GASSY, né le 8 octobre, chez Sarah Moujtahid et Laurent Lou-Gassy

Elise ZWAELENS, née le 8 octobre, chez Deborah Schaukens et Kenny Swaelens

Alicia FAIRON, née le 9 octobre, chez Aurore Nechelput et Guillaume Fairon

Jayden LESUISSE, né le 15 octobre, chez Jennifer Laeremans et Michaël Lesuisse



Chloé DRION, née le 14 octobre, chez Deborah Barbi et Yannick Drion

Gianni DE MATTIA, né le 17 octobre, chez Aurélie Camby et Toni Di Mattia

Pénélope DOUCHAMPS, née le 23 octobre, chez Emilie Limbourg et Eric Douchamps

Lucas et Ethan SLIEPERS, nés le 31 octobre, chez Stéphanie Choisez et Johnny Sliepers

ILS SE SONT MARIÉS

EN SEPTEMBRE,

Le 5, Annick Dupont et Nathalie Lacroix

Le 5, Catherine Courtois et Christian Daspremont

Le 5, Sonia Petit et Quentin Cocquet

Le 5, Isabelle Bonaffini et Stéphane Massart-De Vulder

Le 5, Laure Delacroix et Didier Hynderick de Ghelcke

Le 5, Alix Descamps et Melvin Quévit

Le 17, Alicia Di Paolo-Guzzo et Jacques Lopes

EN OCTOBRE,

Le 3, Maria da Cal Santos et Stéphane Pinna

Le 3, Laurence Coolens et Frédéric Manil

Le 24, Amélie Deman et Simon Verdebout

Le 24, Sybille Béliard et Philippe Piecq

Le 31, Nathalie Lion et Eric Decat

Le 31, Nancy Johnen et Emile Kymper

ILS NOUS ONT QUITTÉS

EN AOÛT,

Andrée Camby, Maxence Meers, Francesco Castelli, Alberte Permentier, Gilbert Renotte, Danielle Lequeux, Gaston Braun, Arnold Wilman, Achille Jourquin, Marc Chaidron, Jeanne Blondiau, Raymond Busegnies, Martine Dannau, Léon Denis

EN SEPTEMBRE,

Bernadette Heymans, Freddy Debuyck, Philippe De Clercq, Jeannine Moyaux

Une pensée pour Nancy Tintinier, décédée à La Louvière le 1^{er} août.

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la Commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste n'est pas exhaustive.

LUMIWEB ORES

Une panne d'éclairage public ? Signalez-la via Internet !

Trois possibilités de signaler une panne d'éclairage public à ORES :

I Via l'Internet : vous pouvez signaler un luminaire défectueux grâce à la base de données informatisée « Lumiweb » sur www.ores.net

I Via le numéro de dépannage 078/78.78.00 : directement en contact avec les opérateurs d'ORES si vous souhaitez signaler une panne affectant toute une rue ou présentant un danger pour la circulation routière.

I Via l'Administration communale : la Commune possède également l'application informatique « Lumiweb », permettant de signaler un point d'éclairage public défectueux. N'hésitez pas à contacter le service accueil au 067/28.78.11

Chaque luminaire est identifié au moyen d'une plaquette portant un numéro (ex : 421/01508) qu'il faudra communiquer à votre intervenant. Pour de plus amples informations, le service Accueil de la Commune reste à votre disposition au 067/28.78.11.

OCTROI D'UN PERMIS UNIQUE AUX CARRIÈRES UNIES DE PORPHYRE DE BIERGHES

En date du 12/10/2015, la Région wallonne a décidé d'octroyer un permis unique sollicité par les Carrières Unies de Porphyre (CUP) de Bierghes. La demande de permis unique portait sur :

- l'extension de la zone d'extraction jusqu'aux limites du plan de secteur au sud-ouest du site (4,38 ha) ;
- l'augmentation de la capacité de production annuelle de 500.000 tonnes à 800.000 tonnes ;
- la réalisation d'un plan de réaménagement global du site ;

■ la régularisation de divers stockages et dépôts (granulats, citerne d'huiles usagées, déchets, huile neuve, graisse, etc.) ;

■ la régularisation de divers bâtiments et installations (hangar à sable, centrale de mélange, réfectoire/sanitaires, cabine haute tension, etc.).

Le permis unique octroyé est assorti de nombreuses conditions particulières d'exploitation qui portent notamment sur les émissions atmosphériques, la protection des sols, la protection

du milieu naturel et le maintien d'un Comité d'accompagnement.

Ce Comité d'accompagnement permet un dialogue régulier entre les riverains, la Commune et l'exploitant en vue de trouver des solutions en ce qui concerne notamment la lutte contre les poussières (comme par exemple la mise en place par l'exploitant d'une charte de transport qui porte ses fruits et oblige désormais les transporteurs à bâcher leurs camions en sortie de site, s'ils transportent des matières fines), les nuisances sonores, etc.

AVIS AUX RIVERAINS DES CARRIÈRES DE BIERGHES

Actuellement, les tirs de mines sont surtout des tirs de production dont les vibrations sont mesurées et enregistrées par 3 sismographes.

Les riverains des Carrières sont invités à communiquer par un courriel envoyé directement à l'exploitant un ressenti par rapport à ces tirs de mines, sur base d'une échelle du

ressenti allant de 1 à 5 (1 = imperceptible, 2 = perceptible, 3 = supportable, 4 = désagréable et 5 = insupportable). Cette échelle est proposée par l'exploitant lui-même, afin de mieux évaluer le ressenti des riverains et d'améliorer en conséquence l'analyse des tirs de mine.

Si vous communiquez votre ressenti, veuillez

préciser si les vibrations sont perçues à travers le sol ou plutôt par voie aérienne.

L'adresse électronique à utiliser pour vous adresser à l'exploitant et communiquer votre ressenti par rapport aux tirs de mines est la suivante : cup.bierghes@gmail.com.

LE PLAN MAYA À REBECQ TRUCS ET ASTUCES POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Lors de nos précédents articles, nous vous faisons état du Plan Maya à Rebecq et des multiples plantations réalisées en faveur des abeilles et autres insectes pollinisateurs. Aujourd'hui, nous vous proposons quelques trucs et astuces afin de vous aider à créer un environnement accueillant pour les insectes pollinisateurs et la biodiversité en général.*

Une haie pour les insectes pollinisateurs ! Les haies, les arbres et autres arbustes servent d'abris à une faune sauvage très diversifiée et plus particulièrement aux insectes butineurs qui y trouvent à la fois le gîte et le couvert ! Choisissez des haies et des arbustes de chez nous, adaptés aux conditions locales et ne nécessitant pas l'utilisation de pesticides. Le saule et le prunellier fleurissent en début de saison, suivis de l'aubépine, du cornouiller, de l'églantier, de la ronce et du sureau en mai et juin. Le tilleul se réserve pour l'été tandis que le lierre ferme le bal à l'automne. N'oubliez pas les massifs de rosiers rustiques et les lilas, dont certaines abeilles découpent les feuilles pour en tapisser leur nid

Des fleurs et encore des fleurs ! Semer des mélanges de fleurs des prés, composés de trèfles, réséda, bleuets, coquelicots ou encore

de luzerne. Pour attirer les abeilles, favorisez également les fleurs à grande corolle, comme les grandes marguerites, les tournesols, les géraniums ou les coquelicots... Evidemment, les abeilles domestiques adorent aussi toutes les plantes à partir desquelles les miels spécifiques sont fabriqués : pin, acacia, bruyère, châtaignier ou lavande.

La nature à vos balcons ! Si vous ne disposez pas d'un jardin, pensez donc à inviter la nature sur vos balcons, terrasses et appuis de fenêtre, et pourquoi pas sur votre toit. Créez votre jardin de poche avec un mélange éclatant de fleurs sauvages et de savoureuses plantes aromatiques. Bien sûr, évitez d'utiliser tout pesticide et engrais chimique !

Un jardin sans pesticide... C'est tout naturel ! Un jardin en bonne santé est l'essence même de la biodiversité ! Une végétation spontanée et diversifiée constitue un habitat privilégié pour les insectes pollinisateurs. Mais comment entretenir notre jardin naturel sans utiliser de pesticides ? Quelques gestes élémentaires suffisent :

Devenez apiculteur ! A l'heure où l'abeille est menacée, l'apiculture connaît un bel engouement. La mise en place du Plan Maya est à

l'image de cet enthousiasme grandissant pour l'élevage de nos abeilles ! L'apiculture est un art qui se pratique avec passion mais aussi grâce à des connaissances scientifiques et techniques permettant un élevage de qualité. Le Plan Maya a donc pour objectif de soutenir le secteur apicole en Wallonie en mettant l'accent sur la formation et l'encadrement des apiculteurs. L'Union des Apiculteurs de Rebecq et d'Enghien dispense chaque année de cours d'apiculture. Toutes les informations sont disponibles sur le site http://www.apiculture-rebecq-enghien.be/Apiculture_UARE/Bienvenue.html.

* Extraits de la brochure « Plan Maya, un bon plan pour nos abeilles », SPW Editions, 2015, MAROT Jean-Marie (éditeur responsable).





Edito

L'année 2015 touche à sa fin et notre saison culturelle se termine avec elle. Cette fin d'année sera néanmoins encore riche en activités diverses avec, entre autres, la pièce « Noces de vent » par la troupe d'Art'Senn'ic, le Ciné Junior, notre traditionnel Marché de Noël qui connaît un succès qui ne cesse de croître... Je vous rappelle également le spectacle que nous avons programmé à l'occasion de la Saint-Nicolas, une version actuelle de « La petite fille aux allumettes » et ... auquel le grand Saint sera présent pour le plus grand plaisir des enfants sages !

Mais déjà une nouvelle saison culturelle riche et diversifiée se profile à l'horizon ... Le 8 janvier 2016 à 19h30, l'équipe d'animation et le Conseil d'administration auront le plaisir de vous présenter le programme de la saison 2016 à la Salle communale de Quenast. Je peux déjà vous dire que le programme 2016 reprendra quelques grands classiques qui constituent la carte de visite de notre Centre Culturel : comme les spectacles de nos différents ateliers théâtraux, le Ciné Junior, le théâtre jeune public... A côté de ces activités attendues par bon nombre d'entre vous, notre programme 2016 vous proposera quelques nouvelles activités et vous aurez de belles surprises ... mais chut, je n'en

dirai pas plus, il vous faudra attendre le 8 janvier pour les découvrir ! A l'occasion de cette présentation de saison, nous aurons également l'occasion de remettre le mérite culturel 2015.

Je vous souhaite une bonne fin d'année culturelle 2015 et vous présente, au nom du Centre culturel, de son personnel et de ses instances, une année 2016 selon vos rêves !



Patricia VENTURELLI,
Présidente du Centre Culturel

Spectacle

« Noces de vent » du Théâtre Loyal du Trac, création d'Art'Senn'ic.

> 27 et 28, 20h ; 29.11, 15h
Salle communale de Quenast.
PAF : 8€ (réservations souhaitées)

L'atelier théâtre du Centre culturel de Rebecq
ART'SENN'IC présente :
NOCES DE VENT

Avec
Emilie DEPRETRE
Myriam ELSEN
Audrey MENEGHELLO
Antonia RUSSO

Mathieu DELEU
Patrick DUMONT
Christian DUMONT
Morgan DRAPIER

Mise en scène de Benoît BRENU
Une comédie créée par le «Théâtre loyal du Trac»
Décor et scénographie : Christian DUMONT / Régie son et lumières : Gabi CRISPIN

Vendredi 27 et samedi 28 à 20 h
Dimanche 29 novembre à 15 h
Salle communale de QUENAST

www.rebecqculture.be / Réservations : 067/637 067 et ccr.02@skynet.be
ENTRÉE 8 euros Places numérotées.

4 rouquins - 4 mariages et un enterrement - un château en héritage et des retrouvailles entre frères et sœur qui tournent au vinaigre,...

Voilà les ingrédients de la nouvelle comédie d'Art'Senn'ic, mise en scène par Benoît Brenu.

Le Pitch :

Dans notre beau royaume de Belgique, les « trois frères et sœur de Baisieux » Léopold, Albert Baudouin et Astrid, décident de se marier le jour des noces d'or de leurs parents, sans imaginer perdre ces derniers, accidentellement, le soir même.

Dix ans plus tard, ces frères et sœur, issus d'une famille «très comme il faut» se retrouvent pour célébrer leur anniversaire de mariage, dans le château hérité mais aujourd'hui en ruine, ... un peu à l'image de ces couples que le vent de la vie n'a pas épargné.

Sous des allures et à un rythme de vaudeville, ce dîner familial met frères et belles-sœurs aux prises avec leur vécu, les fantômes du passé et la joie des retrouvailles.

Au fil de l'intrigue, le caractère finement ciselé de chacun des personnages va se révéler dans toute sa profondeur. Un bilan de dix années de conventions, nostalgies, rancœurs, mensonges, folies quotidiennes, envies de bonheur, quêtes inassouvies, ... et petites 'affaires' qu'on préférerait taire !

Chacun d'eux est attachant, avec sa dose de tendresse, sa passion et ses rebellions, mais mis tous ensemble, ils forment un bouillon détonnant, un savoureux « Melting pot » bien belge qui vous sera servi avec beaucoup d'humour et de tendresse pour un anniversaire inoubliable... où l'on trouvera matière à se souvenir, réfléchir, sourire et rire !!

« Noces de vent » est le fruit d'un travail collectif d'écriture par le Théâtre Loyal du Trac dont font partie les grandes figures mythiques de la Ligue d'Impro belge : Eric de Staercke et Victor Scheffer.

Animation

«Le monde carcéral vu de l'intérieur»

> Jeudi 03.12 à 20h - Salle Planchette accueil dès 19h30,
Rue Planchette 6 à 1460 Ittre.
Gratuit / Réservations : 067/64 73 23 et info@ittreculture.be

Première conférence du cycle présenté dans le cadre du projet Ouest
«Fenêtres ouvertes sur la prison et l'IPPJ»

Interventions de : Valérie Lebrun, directrice de la Prison d'Ittre, Jean-Marc Mainil, assistant pénitentiaire chef d'équipe à la Prison d'Ittre, Fabrice Hue, assistant pénitentiaire chef d'équipe à la Prison d'Ittre, François Troukens, fondateur de Chrysalibre, écrivain et réalisateur, Marc Hordies, président de la commission de surveillance de la Prison d'Ittre.

La conférence est suivie d'un débat en présence des intervenants et autres acteurs du milieu carcéral.

Spectacle jeune public

« La petite fille aux allumettes », par la Compagnie Pan !

> 06.12, 16h – Salle communale de Quenast. Dès 6 ans. PAF : 5€



Combien d'enfants à travers le monde se sont-ils sentis perdus, désespérés, à la fin du conte d'Andersen? Ah bon, elle meurt? Mais quand tu dis qu'elle meurt, elle meurt mais pas vraiment, pas vrai? Si? Vraiment en vrai? Mais quelle idée de me lire ça maman? Tu veux que je fasse des cauchemars, Papa? Franchement, était-il raisonnable de laisser à un adulte le soin de choisir la fin de l'histoire? C'est la question que PAN! (La Compagnie) a choisi de poser à des groupes d'enfants, dont les voix si vivantes viennent soulever des forces de vie. Et le résultat, c'est Andersen, la fatalité en moins, les questions en

plus; rien n'est édulcoré du conte original, car le XXIème siècle n'est pas moins dur que le XIXème siècle, mais l'humour bouscule, la tendresse renverse.

L'histoire d'un papa sans travail obligé d'héberger sa famille dans un camping-car ravive l'impact d'un conte qui pose question. Si nous rencontrions cette fillette, que pourrions-nous faire pour la sauver? Pour mettre en scène les moments de rêve de l'enfant sans qu'ils ne prennent la teinte d'un cauchemar, les quatre talentueux comédiens rivalisent d'ingéniosité pour incarner une dinde cocasse, un poêle flamboyant ou un sapin mirifique. Cette belle leçon théâtrale évoque aussi l'image d'une grand-mère consolatrice tandis que les propos des enfants brillent comme des étincelles dans la nuit. Au point d'appeler un shérif comme promesse de justice?

Présence de Saint-Nicolas de ses bonbons ... évidemment !

Animation

Thé dansant avec les Rossignols de la scène

> 10.12, 13h30 – Salle communale de Quenast . PAF 4€, tarte et café compris



Marché de Noël

> 12 et 13.12 - Moulin d'Arenberg (Entrée libre)

Artisans, producteurs du terroir et monde associatif se retrouveront le samedi (13h à 20h) et le dimanche (11h à 18h). Plus de 70 stands et une activité qui n'a de cesse de se développer, vous promettant des surprises pour terminer en beauté 2015 ! Vous découvrirez de nombreux nouveaux artisans lors de notre traditionnel Marché



Animation

Thé dansant avec les Blues Boys

> 07.01, 13h30 – Salle communale de Quenast. PAF 4€
tarte et café compris



Animation

« Le Ccr dévoile sa saison 2016 ... »

> 08.01, 19h30 – Salle communale de Quenast.

Réservations souhaitées

Ciné Club Junior

« Les minions »



> 13.01, 14h30 – Salle communale de Quenast. PAF 2€

A l'origine de simples organismes monocellulaires de couleur jaune, les Minions ont évolué au cours des âges au service de maîtres plus abjectes les uns que les autres. Les disparitions répétitives de ceux-ci, des tyrannosaures à Napoléon, ont plongé les Minions dans une profonde dépression. Mais l'un d'eux, prénommé Kevin, a une idée. Flanqué de Stuart, l'adolescent rebelle et de l'adorable petit Bob, Kevin part à la recherche d'un nouveau patron malfaisant pour guider les siens.

Exposition

Exposition des œuvres des détenus de la prison d'Iltre. Présenté dans le cadre du projet Ouest « Fenêtres ouverte sur la prison et l'IPPJ ».

> Du 16 au 31/01 – Centre culturel d'Iltre.

Rens. : 067/64.73.23. Entrée libre.

Fruits d'ateliers ou œuvres spontanées, venez découvrir des peintures, des sculptures, des textes et autres expressions artistiques de détenus de la prison d'Iltre.

Spectacle

« Affaire policière » de Philippe Ferrier, création de Senne sur Scène.

> 29 et 30, 20h ;
31.01, 15h – Salle communale de Quenast. PAF : 10€ (réservations souhaitées)



Philippe est tué par une ombre, la nuit, dans le lit d'une chambre d'hôtel. Une enquête est aussitôt menée par des inspecteurs pour le moins bizarres. Cela dit, le temps qui s'arrête et un mort qui bouge, c'est également suspect, d'autant que se dessine une sombre histoire conjugale et extraconjugale.

Un divertissement entre troisième dimension et outre-tombe

Cinéma

« La nef des fous », film documentaire d'Eric Agostino et Patrick Lemy

> 13.01, 19h30 – Centre culturel de Tubize. PAF 5€. Rens. : 02/355.98.95.

Présenté dans le cadre du projet Ouest « Fenêtres ouvertes sur la prison et l'IPPJ ».

Ils ont commis des actes graves, délictueux ou criminels. La justice les a jugés irresponsables de leurs actes au moment des faits. Ils sont internés et incarcérés pour une durée indéterminée entre les murs de l'annexe psychiatrique de la prison de Forest. La nef des fous nous plonge au cœur de cellules où l'humanité semble avoir été oubliée. En confiance, les détenus se révèlent et nous livrent leurs espoirs plus ou moins réalistes d'être libérés un jour.

AGENDA

NOVEMBRE

V 27 20h **S 28** 20h **D 29** 15h

SPECTACLE

Création d'Art'Senn'ic

À la Salle communale de Quenast
PAF : 8 € - réservations souhaitées
Infos : 067/63.70.67

V 27 16h30-20h

COLLECTE DE DONS DE SANG

De la Croix Rouge à la
À la Résidence d'Arenberg

S 28 de 10h à 14h

JOURNÉE DE L'ARBRE

Année du Charme
À l'Espace du Petit Moulin
Distribution gratuite d'arbres par le PCDN
3 plants par ménage à choisir parmi les
essences disponibles : Charme, Hêtre, Cassis,
Framboisiers, Groseillier à maquereau, Groseil-
lier rouge, Groseillier blanc. Stand d'informa-
tion sur le compostage à domicile
Stand d'information sur le pressage de
pommes et dégustation
Infos : 067/287.842

S 28 14h-17h

DONNERIE

Bourse gratuite de divers objets :
Vêtements, outils, petits meubles, jouets
Organisé par Rebecq en Transition asbl
À la Salle de l'Ancienne gare
Dépôt de 12h à 13h
Infos : rebecqtransition@gmail.com

D 29 15h

FOOT

RUS Rebecq / Léo Uccle
Au Stade Cheron

DÉCEMBRE

S 05 15h-17h

ST NICOLAS A WISBECQ

Organisée par le JCW
Salle communale de Wisbecq
Distribution de jouets et friandises
aux enfants de Wisbecq
Réunion de quartier pour les Wisbecquois
verre de l'amitié – présentation du JCW et
de son programme

D 06 16h

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

« La petite fille aux allumettes »
par Pan ! la Compagnie – dès 6 ans
À la Salle communale de Quenast
PAF : 5 €
Infos : 067/63.70.67

L 07 18h-20h

REUNION PHILATELIQUE

Organisée par le Cercle Philatélique
Rebecquois
À la salle de l'Ancienne gare
Vente – Echange – Renseignements
Entrée gratuite
Infos : 0487/674.296

M 09

ATELIER DECO

Organisé par l'asbl Le Coq Hardi
À l'Ancienne gare
Rénovation de vieux meubles pour
les transformer en meubles contemporains
Infos : 0475/37.72.15

J 10 13h30

THE DANSANT

Avec les Rossignols de la Scène
À la Salle communale de Quenast
PAF : 4 € (tarte et café compris)
Infos : 067/63.70.67

S 12 15h-18h

BRICOLAGES L'OIE CIRE

Démonstrations de bricolages créatifs
Chez L'Oie Cire, rue du Pont 49
Festival d'idées pour Noël (décorations,
cartes,...)
Entrée libre
Infos : 067/790.797

S 12 13h-20h **D 13** 11h-18h

MARCHE DE NOËL

Au Moulin d'Arenberg
Artisans, producteurs du terroir et monde
associatif
Entrée libre
Infos : 067/63.70.67

S 12 13h30 à 18h

MARCHE DE NOËL

À la Résidence d'Arenberg

S 12 14h30

FÊTE DES JUBILAIRES

À la Salle communale de Quenast

D 13 10h-12h

CONFERENCE HORTICOLE

Organisée par le Cercle Royal Horticole
Et petit élevage de Rebecq
À l'Ancienne gare
Thème : « Bouquet de table de fête »
Présenté par Me Anne-Marie Lecocq
Infos 02/395.66.97 ou 0479/65.95.94

Me 16 14h30

CINE CLUB JUNIOR

« En route ! »
À la Salle communale de Quenast
PAF : 2 €
Infos : 067/63.70.67

Me 16 14h

RENCONTRE JEUNES AÎNES

À l'Ancienne gare
Entrée et goûter offerts – Bienvenue à tous

D 27 14h-17h

ATELIER CREATIF

Bijoux à partir de capsules expresso, lan-
guettes de soda...
Organisé par Vie Féminine
Au 42 chemin Planche Quévit
PAF : 10 € tout compris
Inscription souhaitée : 0475/38.19.11

JANVIER

D 10 15h00

FOOT

RUS Rebecq / Ganshoren
Stade Cheron

J 14 14h **V 15** 14h

GOÛTER DES PENSIONNES

À la Salle communale de Quenast

D 24 15h

FOOT

RUS Rebecq / Sterrebeek
Stade Cheron

S 30 / D 31

REBECQ AU VERT

Repas annuel organisé par Ecolo Rebecq
À la salle communale de Wisbecq



JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Nous remercions le Photo Club Rebecquois
qui collabore avec nous dans chaque numéro
pour vous fournir de magnifiques illustrations
de notre village.

Le prochain «Rebecq à la une» sortira en
janvier 2016.

Merci de nous communiquer vos informations
et le calendrier de vos activités avant le
31/12/15 à sarah.berth@rebecq.be
Service communication

Administration communale
Rue Docteur Colson 1 - 1430 Rebecq

Graphisme : www.atdesign.be

Rédaction : Sarah Berti

TRIBUNE POLITIQUE

Le R.O.I. du Conseil communal prévoit l'édition d'un bulletin d'informations communal, le présent Rebecq à la Une, qui paraît au minimum 5 fois par an et peut être complété de numéros spéciaux en fonction de l'actualité. Ce journal communal comprend toute information d'intérêt communal, ainsi que les communications des membres du Collège communal dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Conseil communal a décidé d'ouvrir une tribune politique dans les pages du journal communal, accessible aux groupes politiques démocratiques représentés au Conseil communal.

Les modalités pratiques sont les suivantes:

les groupes politiques démocratiques ont accès à chaque édition du bulletin communal à l'exception des numéros spéciaux et à l'exception de la période électorale communale, dans la rubrique «Tribune politique thématique»;

les groupes politiques démocratiques disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique;

chaque groupe peut transmettre son texte, limité à 1600 caractères espaces compris;

l'insertion des articles est gratuite pour les groupes politiques concernés.



Dimitri, Patricia, Léon, Jean-Paul, Grégory, Patrick,
Nathalie, Lorraine, Gilbert, Alain et Chantal.
www.actioncommunalerebecq.be



Axel Demol, Hervé Meersschaut, Philippe Hauters, Michel
Tondeur, Sophie Keymolen, Cédric Debroe
www.mrrebecq.be

THÈME CHOISI PAR LE CONSEIL COMMUNAL :



Ces textes/articles:

ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit;

ne peuvent en aucun cas porter atteinte au personnel ni aux services communaux;

doivent respecter les réglementations en vigueur, notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en

matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles;

doivent mentionner nominativement leur(s) auteur(s);

être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Par ailleurs, les textes doivent respecter le thème préalablement défini par le Conseil communal, et ce afin de permettre au lecteur de comparer les points de vue.

Marino, Jean-Lou, André, Manu, Martine, Micheline, Paul, Sylviane, Alain, Marie-Thérèse, Julie & Arnaud
www.re-nouveau.eu

Philippe Crampagne, Christian Mahy
 Pour la locale Ecolo de Rebecq
www.ecolo.rebecq.be
<https://www.facebook.com/ecolo.rebecq>